

A.C.C.A. DE RONTIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 MAI 2009

COMPTE RENDU

► Conseil d'administration.

▪ *Présents :*

- Président : LANNETTE Claude
- Vice-président : NOUGUÉ Pierre
- Secrétaire : NOUGUÉ Corinne
- Trésorier : JÉRÔME Robert
- Vice-Trésorier : MARCHAL Eugène
- Membres : COURTIER Philippe, IZARD Joseph

- *Absents excusés :* ESCUDERO Germain, SANCHEZ Serge

► 17 chasseurs présents.

1. Les rapports moral et financier ont été approuvés à l'unanimité des présents.

Élection du tiers sortant :

▪ *Sortants :*

- NOUGUÉ Corinne
- SANCHEZ Serge
- ESCUDERO Germain

▪ *Se sont représentés*

- NOUGUÉ Corinne
- SANCHEZ Serge

▪ *Se sont présentés :*

- FRÉCHOU Frédéric
- MASSANNELLA Jésus

▪ *Ont été élus à la majorité des chasseurs présents*

- NOUGUÉ Corinne
- FRÉCHOU Frédéric
- MASSANNELLA Jésus

Plan de chasse :

- Bracelets chevreuil
- 10 bracelets sangliers

▪ *Responsables des battues*

- LANNETTE Claude
- NOUGUÉ Pierre
- MARCHAL Eugène

L'entente avec l'A.C.C.A. de Narcastet et la société de chasse d'Uzos est reconduite pour les battues aux chevreuils, sangliers et renards.

Il a été décidé après vote de l'assemblée générale d'autoriser la chasse aux sangliers tous les jours de la semaine sous certaines conditions.

Les clauses suivantes ont été approuvées et votées à l'unanimité : 17 voix.

- Pour chasser le sanglier autre que les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés, il faudra que sa présence soit pratiquement certaine sur le territoire de chasse.
- Que la battue soit décidée par deux membres du CA de l'A.C.C.A.
- Il faudra au minimum 8 chasseurs dont un responsable de battues pour que la battue ait lieu.
- il n'y aura pas plus de deux battues par semaine, que celles prévues par le règlement intérieur de l'A.C.C.A. les mercredis, les samedis, les dimanches et jours fériés.

Saison de chasse 2009 – 2010 : le prix des cartes est inchangé.

Après diverses questions posées par les chasseurs, le président LANNETTE Claude a clôturé l'assemblée générale en remerciant les chasseurs et propriétaire de leur présence.

Rapport approuvé et signé

Par

Le président

le vice-président

le trésorier

la secrétaire